



Vœux 2012



Expo photo à la bibliothèque

Merville

actualités





© Photo de couverture : carte postale fournie par André SIMON.
La Mairie et l'Église de Merville au milieu du siècle dernier.

Apéro culturel

« MERVILLE sous l'occupation » p. 16

Information

Élections 2012

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Toute personne ayant déposé son dossier d'inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011 sera en mesure de voter pour ces deux élections.

édito



Les fêtes de fin d'année sont maintenant bien derrière nous, fini chocolats, champagne et galettes. Le mois de février annonce, pour l'équipe municipale, l'heure du début de la préparation budgétaire. C'est donc pour les élus une période de réflexion et de choix qui s'ouvre et qui se concrétisera fin mars par le vote du budget. Assurer le fonctionnement des services, assumer les investissements obligatoires (ouverture de classes, entretien, mise aux normes...) et préparer l'avenir. Chaque année, l'élaboration du budget s'apparente à un exercice d'équilibriste. Cette année, le contexte politique et économique et la situation financière de l'État nous font nous interroger, plus que jamais, sur la stabilité des dotations et des aides que la commune perçoit. Le budget 2012 devra, sans nul doute, tenir compte de ces éléments.

Comme cela a été fait pour la rue des Alouettes, le 6 février à 18h 30 salle Joseph BON se tiendra une réunion publique sur l'aménagement du chemin de Saint Jean. Cette réunion destinée aux riverains concernés et animée par le service voirie de la Communauté de Communes Save et Garonne (CCSG) permettra à chacun de prendre connaissance du projet et de donner son avis. Cette démarche de présentation des projets, avant réalisation, mise en place par la Communauté de Communes, rentre totalement dans la politique participative que nous souhaitons développer. Nous la renouvellerons chaque fois que cela sera opportun.

Bernard TAGNÈRES
Maire de Merville



CCSG

Collecte sélective

Distribution des bacs à couvercle jaune!

Le début de la collecte sélective en bacs individuels et de regroupement est prévu pour **le 16 avril 2012**. L'installation et la distribution des nouveaux bacs à couvercle jaune vont débuter mi-février.

Nous vous rappelons que ces nouveaux bacs vous permettront d'y déposer tous vos emballages en vrac sans poche et en mélange (bouteilles et flacons en plastiques, papier/carton et nouveau, les emballages métalliques). **Les emballages en verre continueront à être déposés dans les colonnes à verre.**

En attendant le début de cette nouvelle collecte, les points-tri (colonnes papier/carton, bouteilles plastique et verre) restent à votre disposition.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le service de gestion des déchets de la Communauté de Communes Save & Garonne au 05 61 82 63 74. ■

Note entretien fossés

Extrait du Journal Officiel du 31-12-2006

Le régime applicable à un fossé dépend de sa qualification juridique. En effet, il n'existe aucune distinction juridique du terme « fossé-mère ».

Malgré tout, une distinction doit être faite puisqu'un fossé-mère peut entrer dans la catégorie des cours d'eau non domaniaux ou n'être qu'un simple fossé de collecte et d'évacuation des eaux pluviales.

L'ouvrage sera qualifié de cours d'eau non domanial s'il réunit les trois critères suivants :

- la permanence d'un lit naturel,
 - la permanence d'un débit suffisant une majeure partie de l'année,
 - et la présence d'une source à l'origine du cours d'eau.
- L'entretien d'un cours d'eau non domanial incombe aux

propriétaires riverains, la commune n'intervenant qu'en cas de défaillance de ces derniers, lorsque les travaux d'entretien présentent un caractère d'intérêt général ou d'urgence.

Lorsque le fossé est public, il appartient à la commune de procéder à son entretien régulier, sous peine de voir sa responsabilité engagée.

Un fossé privé doit, en revanche, être entretenu par les propriétaires. Il est également soumis à la surveillance du maire qui, au titre de ses pouvoirs de police, peut prescrire aux propriétaires défaillants la réalisation de travaux nécessaires ou encore se substituer à eux.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au : 05 62 13 41 00. ■

Commerce

Centre commercial: le chantier avance

Dans le numéro de septembre du Merville Actualités, nous vous avons tenu informés de l'évolution du chantier présent à l'angle de la rue du Stade et de la rue des Pyrénées. Aujourd'hui, le projet prend forme. L'ouverture, prévue initialement courant février est cependant reportée au début de l'été 2012.

Nous vous rappelons que ce centre commercial sera composé d'un « Intermarché », d'une galerie comprenant 5 boutiques et d'une station-essence. ■



■ vendredi 3 février:

Assemblée Générale de l'Aéromodélisme,
21 h, salle des fêtes Mairie

■ samedi 4 février:

Loto du Comité des Fêtes,
21 h, salle polyvalente

■ lundi 6 février:

Loto du Club Arc-en-ciel,
14 h 30, salle Joseph BON

■ vendredi 10 février:

Assemblée Générale du Comité de Jumelage,
18 h 30, salle Joseph BON

Buffet dînatoire des adhérents,
19 h 30, salle du 3^{ème} âge

Projection du voyage en Sicile,
21 h, salle Joseph BON

■ samedi 11 février:

Loto des 3 Sociétés,
21 h, salle polyvalente

■ lundi 13 février:

Réunion publique sur les travaux du chemin Saint-Jean,
18 h 30, salle Joseph BON

■ mercredi 15 février:

Concours de belote du Club Arc-en-ciel,
21 h, salle polyvalente

■ samedi 18 février:

Aéromodélisme,
salle polyvalente

■ samedi 25 février:

Loto des 3 Sociétés,
21 h, salle polyvalente

■ lundi 27 février:

Apéro-culturel " Merville sous l'occupation" avec Un Siècle de vie à Merville,
19 h 30, salle du 3^{ème} âge

■ mardi 28 février:

Conférence sur le Carnaval de Venise avec le Comité de Jumelage de Merville,
20 h 30, cinéma de Grenade

■ mercredi 29 février:

Concours de belote du Club Arc-en-ciel,
20 h 30, salle Joseph BON

Voeux 2012



M. le maire Bernard TAGNÈRES lors de son discours, M^{me} Françoise IMBERT Député (2^e en partant de la droite), les membres du Conseil Municipal, les Conseils Municipaux Enfants et Jeunes

Dimanche 8 janvier, salle polyvalente, Monsieur Bernard TAGNÈRES, maire de Merville, a présidé pour la première fois la cérémonie des vœux, en présence du Conseil Municipal et des présidents des associations de la commune. À cette occasion, Monsieur le maire a tenu à rendre deux hommages: le premier à son prédécesseur Fernand BENTANAX qui nous a quittés le 6 septembre 2011; le second à Monsieur José SÉRÉ, à qui la médaille de la ville avait été remise à cet endroit-même l'année passée pour son dévouement dans la vie associative de Merville et qui est décédé le lendemain de Noël. Monsieur le maire a ensuite donné la parole à Madame Françoise IMBERT, Député qui, après avoir rendu hommage à Monsieur Fernand BENTANAX, a souhaité ses vœux chaleureux aux mervillois. Monsieur Armand DELPECH, président du Club Arc-en-ciel et représentant des présidents d'associations, a rappelé l'importance de la place des bénévoles et de leur implication dans la dynamique de la commune. Il a été le porte-parole des trente associations de la commune qui ont offert les galettes en remerciement de l'implication de chacun dans la vie associative de Merville.



Madame la Député,
Messieurs les maires,
Mesdames Messieurs
les élus, Mesdames
Messieurs, chers amis,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie d'être venus si nombreux à l'occasion de cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Permettez-moi, au nom de la municipalité et en mon nom personnel, de vous souhai-

ter une très bonne année 2012: qu'elle vous apporte santé, bonheur et sérénité.

Je ne peux commencer cette cérémonie sans avoir une pensée pour mon prédécesseur M. Fernand BENTANAX qui nous a brutalement quitté au mois de septembre ainsi que pour M. José SÉRÉ qui était honoré ici même l'an dernier pour son engagement continu dans la vie communale et qui nous a également quittés en cette fin d'année 2011. À leurs mémoires, je vous demande d'observer une minute de silence. Merci.

“Le dernier recensement de l'INSEE a permis d'établir la population totale de Merville à 4 768 habitants.”

L'aube d'une année nouvelle est généralement, pour chacun, l'occasion de tirer un bilan de ce qui a été réalisé et de tracer des perspectives de ce qui reste à accomplir. Je commencerais donc mon propos par un point sur l'évolution de la population de

Merville. Le dernier recensement de l'INSEE, basé sur l'enquête réalisée début 2011, et dont nous venons de recevoir les résultats officiels, a permis d'établir la population totale de Merville à 4768 habitants. Ce qui représente par rapport à l'année 2010 une progression de 94 habitants. Sur 2011, notre commune a enregistré 40 naissances et 15 décès. Nous avons accueilli de juin à novembre, 98 nouveaux mervillois, ils ont d'ailleurs été personnellement invités à cette cérémonie et je leur souhaite la bienvenue. Ceci confirme donc l'attractivité de notre commune et la place qu'elle est amenée à prendre dans les prochaines années. Mais je reviendrais sur ce point un peu plus tard. Et pour être complet sur l'état civil, sachez que nous avons célébré, cette année, 25 mariages.

En termes de travaux, sur 2011, le principal chantier a été, bien sûr, celui porté par le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement qui concerne la station d'épuration. Cette nouvelle station, d'une capacité de 7000 équivalent habitants rentrera en service dans les prochains mois et nous per-

mettra de faire face aux besoins de la commune pour bon nombre d'années j'espère.

Par ailleurs, il a été procédé au remplacement de 2 véhicules utilitaires aux services techniques, à des opérations d'effacement de réseaux et, via la Communauté de Communes, la remise en état de plusieurs voies de circulation.

“Aujourd'hui, nous entamons l'année 2012 et ce sera pour la nouvelle équipe municipale l'année d'entrée en matière de son programme.”

2011 a vu également de grosses modifications dans l'organisation des services de la commune. Deux des principaux cadres de notre structure, la Directrice Générale des Services et la Responsable des Services Techniques ont souhaité quitter notre com-

mune et nous avons dû pourvoir à leur remplacement. Ce qui a été fait dans le courant du premier semestre et qui, après quelque temps de rodage, a donné une nouvelle dynamique à l'ensemble des services.

Aujourd'hui, nous entamons l'année 2012 et ce sera pour la nouvelle équipe municipale l'année d'entrée en matière de son programme.

Au niveau des grands travaux, j'ai déjà cité la station d'épuration qui entrera en service dans la première partie de l'année, il sera également réalisé l'aménagement de la rue des Pyrénées, pour faciliter et sécuriser l'accès au nouveau centre commercial qui devrait ouvrir vers le milieu de l'année.

Au Service Enfance et Jeunesse, nous venons de mettre en place depuis la rentrée de janvier, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général



Station d'épuration



Centre commercial



Groupe scolaire

et l'Éducation Nationale, un CLAS. Un CLAS, est un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Il s'agit d'un dispositif destiné aux élèves de l'école élémentaire ou du collège qui ne bénéficient pas des conditions optimales de réussite scolaire. L'orientation vers ce dispositif est prioritairement réalisée par les enseignants et les travailleurs sociaux. Mais, un enfant peut également y être accueilli à sa demande ou à celle de ses parents.



Discours de M. Armand DELPECH, Président du Club Arc-en-ciel

“Aux écoles, les prévisions d’inscriptions pour la rentrée 2012 laissent penser que nous aurons droit à l’ouverture de 2 classes, une à la maternelle et une en primaire.”

L’animation est assurée par des animateurs et par des bénévoles, auxquels sera dispensé une formation adéquate. À ce sujet, vous avez pu trouver dans le Merville Actualités de janvier un appel à bénévoles pour participer à cette activité et j’invite toutes les personnes intéressées à prendre contact avec le Service Enfance Jeunesse.

Aux écoles, les prévisions d’inscriptions pour la rentrée 2012 laissent penser que nous aurons droit à l’ouverture de 2 classes, une à la maternelle et une en primaire. Aujourd’hui, nous n’avons pas les locaux disponibles, il faudra donc que d’ici septembre la commune trouve une solution pour accueillir ces deux nouvelles classes.

Nous allons très rapidement mener une opération de sensibilisation sur le stationnement dans le centre bourg. Beaucoup de trottoirs sont trop souvent encombrés par des véhicules à l’arrêt ou en stationnement. Nous souhaitons amener ces conducteurs à plus de civisme. Nous avons dit que nous souhaitons favoriser les déplacements doux, cela commence par rendre les trottoirs aux piétons au moins dans un premier temps dans le centre du village.

En termes de nouveaux projets, nous travaillons actuellement sur la mise en place de jardins familiaux. Les jardins familiaux ce sont des petites parcelles de terrains que la municipalité met à la disposition de particuliers, dans des conditions à définir, pour leur permettre de cultiver leur propre jardin potager. C’est un concept qui se développe beaucoup depuis quelques années. Au-delà de l’avantage évident en ces temps de crise qui est la production de denrées, l’idée de ces jardins familiaux est de créer un nouveau lieu d’échange, échange d’expérience, de savoir faire, de conseil et ainsi favoriser le lien social. Le détail de ce projet vous sera exposé dans le Merville Actualités quand il sera plus abouti.

Un autre point sur lequel nous nous sommes engagés et que nous souhaitons mettre en œuvre dans cette première moitié d’année, c’est l’organisation d’une réunion publique pour échanger avec vous sur des points d’actualités municipales. Je ne peux pas encore vous donner de date précise, mais ce sera avant l’été et nous avons déjà quelques idées sur les sujets que nous pourrions aborder.

“En termes de nouveaux projets, nous travaillons actuellement sur la mise en place de jardins familiaux.”

Dans un tout autre domaine, nous allons reprendre et finaliser les négociations sur la vente du bâtiment du CCAS de Caussiré connu sous le nom des 3 arches. Les négociations étant bien avancées, nous espérons conclure cet acte très rapidement.

En ce qui concerne les acquisitions foncières dans le quartier de Lartigue, je vous rappelle que le but de cette opération est l’acquisition par la municipalité d’une réserve foncière de 17 ha en prévision de la construction des futurs équipements publics nécessaire à la commune. Nous continuons la réflexion sur ce projet qui représente un investissement de plusieurs centaines de milliers d’euros pour la commune. Nous allons reprendre prochainement contact avec les différents propriétaires.

2012 sera également l’année de l’arrêt du Document d’Orientation du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Toulousain. Qu’est-ce qui se cache derrière ce nom et pourquoi en parler maintenant ? Le syndicat du SCOT Nord Toulousain auquel appartient notre Communauté de Communes et qui regroupe tout le nord de notre département de Cadours à Verfeil, travaille à l’élaboration de ce document depuis plusieurs années maintenant. Le but étant de définir un développement cohérent et concerté de notre territoire dans sa globalité plutôt que de laisser chacun gérer son propre développement dans son coin. Il a donc fallu de multiples études et de longues réflexions pour produire ce document qui cadre l’organisation de notre territoire pour les 20 ans à venir. C’est un document qui une fois arrêté, c’est-à-dire validé, s’imposera à toutes les communes du territoire. Les PLUs devront désormais être conformes aux orientations définies dans ce document en particulier en ce qui concerne l’accueil de nouveaux habitants. C’est donc un document essentiel car il encadre et façonne le devenir de notre commune et de tout notre territoire. Ce document est aujourd’hui en enquête publique, vous pouvez le consulter en mairie et faire toutes les remarques qu’il vous amènera.

“2012 sera également l'année de l'arrêt du Document d'Orientation du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Toulousain.”

Avant de conclure, je voudrais revenir un court instant sur 2011 pour mettre à l'honneur un groupe de mervillois qui s'est illustré au cours de cette année.

En avril 2011 : ils ont reçu le 1^{er} prix régional au concours de la Confédération Nationale de la Danse à Carmaux et la consécration, le 3 juin 2011 ils ont reçu, à l'unanimité du jury, le Premier Prix lors du concours national de la Confédération de la Danse à Amiens (catégorie HIP HOP).

“Je voudrais ici saluer tous les bénévoles qui, chaque jour et tout le long de l'année, font vivre les associations.”

(né en 1999), Bastien MARCHAND (né en 1996), Philippe RENARD (né en 1996), Wissam SEDDIKI (né en 1998), Anatole TREOUT (né en 1999).

Pour conclure, Comme vous le savez, depuis maintenant quelques années, cette cérémonie des vœux du maire est couplée avec la dégustation des galettes offertes par les associations du village.

Je voudrais ici saluer tous les bénévoles qui, chaque jour et tout le long de l'année, font vivre les associations. Si notre commune est ce qu'elle est aujourd'hui, toutes ces personnes y sont pour quelque chose et je les en remercie très sincèrement.

sont attribuées, mais aussi aide technique, juridique et de toute sorte chaque fois que nous en avons besoin. La fragilisation du Conseil Général par la réforme des collectivités territoriales est pour les communes une inquiétude forte, nous avons besoin d'un Conseil Général fort pour qu'il puisse continuer à nous aider à avancer.



Discours de Mme Françoise IMBERT, Député



Les danseurs de la Golden Team de l'association AMALGAM

Ils ont entre 12 et 15 ans et je vous demande d'applaudir la troupe de danseurs de la GOLDEN TEAM de l'association Amalgam. Pour les remercier d'avoir porté si haut les couleurs de Merville le Conseil Municipal a décidé de leur remettre une médaille et de leur offrir un petit cadeau.

Patrick CORDEL (né en 1998), Nicolas DARDENNE (né en 1998), Sofian KAD-DAOUI (né en 1999), Antoine MARCHAND

C'est une richesse inestimable pour une commune. Ici, nous avons la chance d'avoir ce tissu particulièrement riche et dynamique.

Je ne peux pas terminer ce discours sans remercier le Conseil Général et son président Pierre IZARD pour l'aide qu'il nous apporte tout au long de l'année, aide financière bien sûr, à travers les subventions qui nous

Permettez-moi pour terminer de remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour servir notre commune et ses habitants, mes adjoints, les Conseillers Municipaux mais aussi le personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public de proximité, merci à eux aussi.

“Je vous renouvelle mes vœux de bonne année, que vos projets soient couronnés de succès, que votre santé vous permette de profiter pleinement de la vie. Le Conseil Municipal vous souhaite une bonne année à toutes et à tous.”

CENTRE DE LOISIRS

Projets au Centre de Loisirs
Associé à l'École élémentaire

Les enfants du Centre de Loisirs vous décrivent tous les projets qui se poursuivent durant cette année 2011/2012.

Ces projets se déroulent soit sur les temps périscolaires (matin, midi et soir) soit sur les temps du « mercredi ».

• DANSE MODERNE avec Aurélie :

On apprend des pas de jazz, on aime danser, on est avec les copines et on va pouvoir monter un spectacle pour montrer aux parents (Jade L., 6 ans). On danse sur le Roi Lion, j'aime bien et je trouve ça facile (Jade, 8 ans et Ambre R., 6 ans).

• ROCK avec Yannick :

On a tous voulu découvrir le rock, on est tous par 2, on fait des chorégraphies, et il y aura un spectacle à la fin de l'année pour montrer les progrès effectués tout au long de l'année. (Fanny L., 10 ans). C'est sympa, danser avec un garçon n'est pas évident. On découvre de nouvelles choses et c'est un moyen de se rapprocher des garçons (mieux les connaître). Et à la fin de l'année, il y aura un spectacle (Maurine B., 9 ans).

• CIRQUE avec Christophe :

On est avec plein d'amis, on apprend à rouler avec des pédales et à jongler, on souffle sur un fou-

lard pour le faire remonter, on fait plusieurs petits spectacles en fin de séance et on fera une démonstration devant les plus petits. (Elia M., 8 ans).

• GRAPH ET LIGHT GRAPH avec Julien :

C'est bien, c'est amusant. Ça consiste à faire des lettres épaisses pour écrire son prénom (le graph). Pour le light graph, on prend des photos et avec une lumière on fait des dessins (Jean-Gabriel D., 8 ans).

• THÉÂTRE avec Stella :

C'est cool, c'est marrant et on peut faire plusieurs sketches (Camille F., 9 ans).

On invente un sketch, on répète, on se déguise et on le présente devant un public. J'aime pouvoir imiter des personnages inventés, il ne faut pas avoir peur du ridicule pour pouvoir montrer à mes amis mon sketch. (Romane L., 9 ans). C'est super bien, on adore, on fait des sketches sur l'avion, on peut s'exprimer librement, on passe un bon moment avec les copines (Marina G. et Cindy B., 9 ans).

• STEP avec Delphine :

On aime le step, on est avec les copines et les copains, on a découvert un nouveau sport qui fait transpirer, on aime les chorégraphies, le rythme,



l'ambiance, cela nous permet de mieux connaître les autres et pouvoir monter un spectacle en fin d'année pour montrer l'effort qu'on a effectué (Clara B., 8 ans). J'aime le step car c'est un sport qui fait transpirer, on s'amuse bien et on apprend de nouvelles choses. C'est une danse avec beaucoup de pas différents et moi j'adore (Maurine B., 9 ans).

• SPORT avec Magali :

Les sports sont bien, on fait beaucoup d'activités sportives amusantes. On aimerait faire de l'athlétisme. Sur le stade, les ballons ne font pas de bruits alors que dans le gymnase, ils résonnent. C'est bien de changer de sport (Jean-Gabriel D., 8 ans et Fael C., 8 ans). Ça me fait faire du sport. Ça me fait découvrir de nouveaux sports (handball, balle ovale) et en même temps rester avec mon groupe de copines et copains (Julia S., 8 ans). C'est trop bien, on peut se défouler, s'amuser, être avec les copains et apprendre de nouveaux jeux (Arthur C. et William F., 8 ans et Thomas A., 7 ans).

BIBLIOTHÈQUE

Exposition photographique: Les Masques de Venise

Février, le mois des carnivals !

La Bibliothèque et l'association "Echanges et Culture" en profitent donc pour vous faire un peu voyager à travers les magnifiques photos de Christine CARRADE-ALILECHE. Nous

vous amenons à Venise, cité mythique au carnaval unique, dont les déguisements et principalement les masques sont reconnaissables entre tous. Magie des lumières et des couleurs, un peu d'imagination, beaucoup de raffinement et nous voilà transportés dans un rêve les yeux ouverts...

Nouveautés

Tout pour être heureuse? : Maria BEAUMONT
 Sous le manteau du silence : Claire BERGERON
 Les coulées douces : Christian BORMANN
 Le secret des glaces : Philip CARTER
 Le langage des sigles : Patrice CARTIER
 L'heure de Juliette : Elsa CHABROL
 Gontran fait son pain : Gontran CHERRIER
 L'Opéra pour les nuls (Livre + 6 Cd) : Collectif
 La fête des écoles : Georges COULONGES
 J'apporte le vin : Jean-Pierre DEROUILLÉ
 Le cachot de Hauteville : M-Bernadette DUPUY

Contre toute évidence : Tami HOAG
 Les filles du pasteur Muller : Marie KUHLMANN
 La Princesse des glaces : Camilla LACKBERG
 Je suis toujours partie : Meriem LAHCENE
 Recettes de famille : Marabout Chef
 Du côté de Bombay : Dominique MARNY
 Un jour : David NICHOLLS
 Sors de ce corps, William! : David SAFIER
 Donner du sens à sa vie : Marc de SMEDT
 L'icône : Gary VAN-HAAS



VIE ÉCONOMIQUE

JBS PHOTOS

Jérôme vous propose ses services de photographe à domicile

Portrait
Mariage
(Préparation de la mariée, cérémonie, repas, soirée)
Enterrement de vie de garçon et de vie de jeune fille
Baptême, communion
Anniversaire
Femme enceinte, naissance
Book
Photographe d'entreprise



Les tarifs sont étudiés pour chaque événement et selon votre demande.

Prix à l'heure ou au forfait
Albums ou photos inclus dans les forfaits (sous conditions)

Pour avoir un devis précis

contactez :

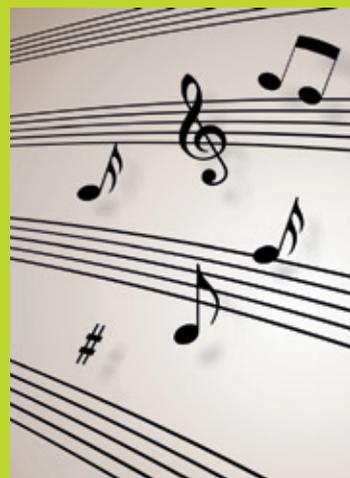
Jérôme BIOULET
JBS Immo 31
82, allée Jean Monnet
31330 MERVILLE
Téléphone: 06 83 57 20 91
Mail: jbsphotos@jbsphotos.fr
Site Internet: www.jbsphotos.fr



LE TAROT

Bien plus qu'un jeu

C'est aussi un sport cérébral, convivial et intergénérationnel. Les personnes intéressées par la pratique de cette activité peuvent se faire connaître auprès de **M. Denis LABARTOUILLE** au 05 61 85 13 07 ou 06 26 79 17 77 – et par SMS au 06 03 98 14 14.



Chorale

Les enfants de Merville

Au seuil de cette nouvelle année, la présidente et les membres de la chorale vous souhaitent tous leurs vœux et vous invitent à l'**Assemblée Générale** qui aura lieu le **jeudi 2 février à 21 h, salle du 3^{ème} âge**. Vous avez envie de faire plaisir et de participer, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus et le meilleur accueil vous sera réservé.

Pas besoin de grandes notions de musique, seule votre bonne volonté, le savoir et la compétence de Nadine et André GIRAUD sont nécessaires.

Pour tous renseignements, contacter Mme Régine ESPARSEIL au 05 34 52 91 42. Bonne année.

VIE ASSOCIATIVE



FCM football

Quelques nouvelles



L'année 2012 commence déjà et c'est l'heure de faire un point sur la première partie de la saison. Sur le plan sportif, les résultats sont très positifs : l'équipe fanion, après une descente au niveau inférieur, s'est bien reprise. En tête de son groupe à la fin de la première partie du championnat, l'accession en 1^{ère} division de district est un objectif tout à fait atteignable, à condition que le travail réalisé au cours des derniers mois perdure.

L'équipe réserve, quant à elle, est sur le point de réussir son pari : se maintenir en 2^{ème} division.

Les performances de nos jeunes, en entente avec Aussonne, Daux et Seilh, sont globalement satisfaisantes : toutes les équipes de foot à 11 sont soit en course pour la montée soit en passe d'assurer leur maintien. Le travail réalisé par l'ensemble des éducateurs est remarquable ; à noter que plusieurs d'entre eux suivent des formations proposées par le district toulousain, preuve de leur engagement.

Le 13 janvier, le bureau du FCM a invité l'ensemble des sponsors à une réception pour les remercier de leur aide

et leur expliquer le fonctionnement du club.

Patrick HUILLET en a profité pour remercier la mairie, représentée par Chantal AYGAT, pour l'installation des nouvelles cages (rabattables et transportables) : des outils précieux, qui au-delà des facilités qu'ils apporteront, vont nous garantir une meilleure sécurité.

Pour finir, l'ensemble du bureau du FCM souhaite, avec un peu de retard, une bonne année 2012 à tous les mervillois et invite tous les passionnés de foot à suivre les rencontres de nos séniors et jeunes se déroulant au stade de Beaumont. Le programme de cette deuxième partie de saison sera riche, avec nos manifestations habituelles : les lotos en co-organisation avec la Chasse et la Pétanque (les prochains sont les 11 février et 25 février), le tournoi de l'Ascension... ■



Le Réveil Mervillois

Hommage à José SÉRÉ

Le 26 décembre dernier notre ami et ancien directeur, José SÉRÉ, nous a quittés, emporté par une longue et terrible maladie. Aujourd'hui, nous lui rendons hommage en saluant l'engagement de toute une vie, le courage et le dévouement dont il a fait preuve pendant toutes ces années passées au sein du Réveil Mervillois. Avec cinquante années de direction musicale, comment résumer une telle carrière.

Souvenons-nous, c'est durant la Seconde Guerre mondiale que quatre mervillois, Jean-Marie RAYMOND, Georges BRUNET, François SIMON et Paul DURRIEU, eurent l'idée de proposer aux jeunes l'apprentissage du clairon et du tambour, en vue de créer une fanfare. Le 8 mai 1945, ils étaient une douzaine, dont José SÉRÉ au clairon, pour participer à leur premier défilé. C'est lors de son service militaire en Tunisie que José SÉRÉ s'est

perfectionné pour la musique en entrant dans l'harmonie de son régiment. En 1950, l'association batterie fanfare le Réveil Mervillois fut créée officiellement. Et comme une évidence, fort de cette expérience passée sous les drapeaux, il en prit la direction musicale. Avec lui, le Réveil Mervillois obtiendra très rapidement de nombreux premiers prix accédants à différents concours nationaux tel que, Saint-Georges-de-Didonne en 1954, Lorient en 1962 avec une mention pour son directeur, Luchon en 1965 et tant d'autres jusqu'aux années 1990. Succès aussi lors de nombreuses manifestations diverses et variées, festivals régional ou national, déplacement à l'étranger. Il laisse derrière lui un très beau palmarès. En 2000, lors du cinquantième anniversaire de la création du Réveil Mervillois, José SÉRÉ pris la décision de passer la main à Chantal AYGAT. À cette occasion il fut médaillé par la fédération de l'Union des



Fanfares de France. Il restera chef suppléant jusqu'en 2008.

Avec la disparition de José SÉRÉ c'est une page de l'histoire du Réveil Mervillois qui se tourne et pour la génération actuelle le devoir de maintenir le flambeau. Toute sa vie au sein de l'association, il aura été un dirigeant charismatique, respecté, juste et écouté de tous. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille et à ses deux fils Bernard et Gérard, amis et membres du Réveil Mervillois.

Le Réveil Mervillois. ■



José SÉRÉ lors de la Sainte Cécile 2010 - Soixantième anniversaire du Réveil Mervillois

1900-2000 Un siècle de vie à Merville

Le Président José SÉRÉ nous a quittés

Le matin du 26 décembre, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de notre président et ami José. Figure mervilloise, amoureux de la vie associative, il fut directeur du Réveil Mervillois durant 50 années. En 1998, avec 11 anciens mervillois, il décide d'écrire une monographie relatant la vie de Merville et de ses habitants au siècle dernier.

Ainsi fut créée l'association « Un siècle de vie à Merville ». Il en assurera la présidence jusqu'au dernier jour.

Trois années d'un travail de recherche nous ont réunis tous les mois pour échanger nos copies. C'était un agréable moment, les échanges de vue nous permettaient d'ajouter ou de rectifier certains chapitres, laissant parfois paraître un brin de nostalgie.

Oui, José nous a bien guidés dans la rédaction de ce livre. Au nom de tous les membres de l'association, il nous est difficile de tourner la page de cette vie bien remplie. On tourne plus facilement les pages de notre livre (son livre aussi). Merci José pour tout ce que tu as fait. Les membres de l'association adressent à toute sa famille leurs très sincères condoléances.



TOP FORME Gym Adultes & Enfants (à partir de 3 ans)

Nouveautés 2012

- **Le cours enfants** du jeudi soir passe au vendredi soir, les horaires restent inchangés.
- **Le cours adultes** du vendredi soir (18h30-19h30) se déplace de la salle de la mairie à la **salle du 3^{ème} âge**.

N'hésitez pas à venir nombreux faire un cours d'essai (gratuit). Nous vous attendons dans la salle des fêtes de la mairie.

Prix attractifs, renseignez-vous au 06 30 94 40 08 ou topforme@hotmail.fr

GYM FEMMES (diverses activités)

- FITDANCE
- C.A.F / PILATE
- AEROBIC / FITNESS RING
- PUMP / STEP
- CARDIO / MEDECINE BALL
- ...

Salle de la mairie	lundi		18h / 19h	19h / 20h
Salle de la mairie	mercredi	9h30 / 10h30	18h / 19h	19h / 20h
Salle du 3 ^{ème} âge	vendredi			18h30 / 19h30

GYM ENFANTS (vendredi)

Salle de la mairie	vendredi	17h / 18h
Salle de la mairie	vendredi	18h / 19h

Attention le cours adultes du **vendredi soir** a lieu dans la salle du 3^{ème} âge.



ACCA

DOSSIER: la chasse accompagnée pour tous

La chasse accompagnée permet de chasser, avec une arme pour deux, dès l'âge de 15 ans et gratuitement pendant un an après une formation pratique élémentaire aux côtés d'un parrain détenteur du permis de chasser depuis plus de 5 ans, validée pour l'année en cours. Elle est accessible aux jeunes mais aussi à toute personne désireuse de découvrir la chasse avant de passer son permis de chasser.

L'autorisation de chasser accompagné est délivrée gratuitement par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Il ne peut pas y avoir de délivrance « d'autorisation de chasser accompagné » si l'on n'a pas suivi au préalable une formation pratique élémentaire obligatoire pour le « filleul » et conseillée pour le « parrain ».

Cette formation peut être suivie à partir de 14 ans et demi. Elle est réalisée par les Fédérations des Chasseurs, qui organisent plusieurs formations par an. Cette formation n'est pas sanctionnée par un examen: à l'issue de celle-ci, la Fédération auprès de laquelle vous avez suivi cette formation complètera l'attestation de participation à la formation pratique élémentaire qui devra figurer dans votre dossier de demande de délivrance d'une autorisation de chasser accompagné. L'autorisation de chasser accompagné est valable un an à compter de sa date de délivrance. Elle ne peut être délivrée qu'une seule fois par personne.

Profitez de votre année en chasse accompagnée pour vous inscrire aux formations et à l'examen du permis de chasser.

Renseignez-vous auprès de votre Fédération des Chasseurs de la Haute-Garonne
Tel: 05 62 71 59 39 ou par mail:
fdc31@chasseurdefrance.com

La formation pratique élémentaire se divise en trois parties:

I. Evolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc

La personne suivant la formation est amenée à franchir une clôture et un fossé, fusil en main en respectant les règles de sécurité; elle doit tirer ou s'abstenir de tirer lors du départ de six plateaux d'argile propulsés de façon aléatoire soit sur une trajectoire ne présentant aucun danger, soit vers une voiture, une haie, une maison, une route, des silhouettes humaines symbolisées par des mannequins. Lors de ce parcours, tout comportement dangereux sera corrigé par le formateur.

II. Positionnement sur une ligne de battue au grand gibier

La personne suivant la formation effectue un exercice de manipulation de la carabine comportant un chargement-déchargement de l'arme. Elle doit ensuite matérialiser les angles de sécurité et se poster sur la ligne de battue sur le parcours du sanglier courant. Lors de ces exercices, tout comportement dangereux sera corrigé par le formateur.

III. Positionnement aux côtés d'un compagnon (partenaire) de chasse

La personne suivant la formation doit savoir se positionner par rapport à un accompagnateur

INFO Banquet des chasseurs

L'ACCA organise le
dimanche 4 mars 2012 à 12h
à la salle polyvalente

le traditionnel « Banquet des chasseurs » ouvert à tous. Depuis une quinzaine d'années, ce sont près de 250 personnes qui nous honorent de leur présence dans un agréable moment de convivialité.

N'oubliez pas de réserver cette date!

Au programme cette année:
apéro, repas et musique
jusqu'à la fin de l'après-midi voir plus.

Participation: Adultes 23 €
Enfants (de 7 à 13 ans) 8 €

Réservation avant le mardi 28 février auprès de:

Nibio CRACCO : 05 61 85 07 59

Philippe SOBESTO : 05 62 79 03 13

ou par courrier

Philippe SOBESTO - ACCA

Le Port Haut 31330 MERVILLE

pendant l'évolution sur le parcours de chasse simulé et sur la ligne de battue du parcours du sanglier courant, le tout en respectant les règles de sécurité. Lors de ces exercices, tout comportement dangereux sera corrigé par le formateur. Lors de ces exercices (I et II), l'accompagnateur peut être soit le formateur, soit l'une des personnes qui pourra être désignée dans l'autorisation de chasser accompagné.

Faites-vous délivrer rapidement l'autorisation de chasser accompagné pour connaître vos premières émotions de chasseur!



Proprevert

Proprevert, entreprise d'insertion à Grenade-sur-Garonne

Créée en février 2011, l'association loi 1901 Proprevert est une Entreprise d'Insertion par l'Activité Economique (EIAE) qui s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire et de lutte contre les discriminations et l'exclusion.

Proprevert recrute des demandeurs d'emploi, avec l'accord de Pôle Emploi, et accompagne leur retour vers l'emploi par un suivi socioprofessionnel individualisé sur deux ans maximum.

Proprevert assure des prestations multiservices pour le compte des collectivités, des professionnels et des particuliers (service déductible des impôts):

- travaux en extérieur d'entretien d'espaces verts (taille de haie, élagage d'arbre, débroussaillage, plantations, entretien de fossés, pose d'une clôture grillagée, serrurerie, petits travaux extérieurs, etc.);

- travaux en intérieur (entretien de parties communes des petits collectifs, remise en état avant un état des lieux, aide au déménagement, vider un grenier, etc.).

Proprevert met aussi ses compétences à la disposition des professionnels et des collectivités pour pallier aux absences temporaires du personnel ou pour faire face à une surcharge de travail.



Pour plus de renseignements:

www.proprevert.com

Proprevert

317, route de Verdun

31330 Grenade

05 61 09 20 50

contact@proprevert.com

MCAM

Le Moto Club Associatif Mervillois

tiendra son Assemblée Générale le vendredi 17 février 2012 à partir de 19h30 salle du 3^{ème} âge (face à l'église) et se propose d'accueillir à partir de 20h30, toutes celles et ceux qui souhaiteraient s'informer ou adhérer au Moto Club.

Comité de jumelage

Assemblée Générale

Le Comité de Jumelage invite tous ses adhérents à l'**Assemblée Générale annuelle qui se tiendra le vendredi 10 février 2012, à 18h30, salle Joseph BON.**

Cette réunion sera suivie par un buffet dînatoire dans la salle du 3^{ème} âge et la soirée se poursuivra par une soirée « Souvenirs de Sicile », salle Joseph BON. Les participants du voyage qui ont filmé ou pris des photos peuvent les apporter pour les partager. À noter que deux personnes sont démissionnaires du bureau et doivent donc être remplacées. Toute personne souhaitant s'investir dans l'association peut se faire connaître auprès de **Pascale** au 06 68 87 59 15.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par courriel foyerrural.merville@gmail.com ou par téléphone (répondeur) au 05 62 13 05 11.

Vous pouvez également vous rendre à notre permanence le mercredi de 16h à 18h au 31, rue du Bourrelrier.



Foyer rural

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se déroulera le vendredi 2 mars 2012 à 20h30 à la Salle de la Mairie.

Cette réunion verra entre autre le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

Le Foyer Rural accueille toutes les bonnes volontés. Vous souhaitez participer à l'animation du village à travers une association dynamique et sympathique, n'hésitez plus, venez nous rejoindre.

Si vous souhaitez nous rencontrer, n'hésitez pas à nous contacter au 05 62 13 05 11 ou par courriel à l'adresse suivante : foyerrural.merville@gmail.com

Stages poterie enfants

L'atelier poterie propose un nouveau stage ouvert aux enfants à partir de 7 ans. Les fêtes de Noël sont passées, il faut maintenant préparer le Carnaval. Tout naturellement, le thème abordé sera « Les Masques ».

Ce stage se déroulera le mercredi 15 février 2012 de 14h30 à 17h30 au premier étage de la salle Polyvalente. Les tarifs sont de 15 € pour les adhérents au Foyer et 20 € pour les autres. Attention, le nombre de places est limité. Ne tardez donc pas à vous inscrire.

Réservations et renseignements: Annie VANNUTELLI au 05 61 85 17 56 ou 06 43 02 45 84.



Réunion des animateurs et des correspondants

Le samedi 7 janvier, les correspondants, les animateurs et les membres du Foyer Rural se sont retrouvés pour une réunion de rentrée autour des traditionnelles galettes des rois. Elle a permis de repréciser le rôle de chacun, de faire un bilan sur le premier trimestre écoulé et de recueillir les idées et les souhaits de chacun pour la fin de la saison et celles à venir. Les animateurs et les correspondants tiennent une place non négligeable et indispensable au bon fonctionnement des activités que des adhérents, de plus en plus nombreux chaque année, pratiquent quotidiennement. À ce sujet, le Foyer Rural enregistre à ce jour 412 adhésions. Deux nouvelles rencontres auront lieu avant la fin de la saison. Merci à tous les participants pour leur investissement au sein de l'association.

Les activités du Foyer Rural

Il est encore temps de prendre de bonnes résolutions pour 2012.

Voici, pour rappel, les différentes activités pratiquées au Foyer Rural et que vous pouvez encore rejoindre :

ACTIVITÉ	QUAND ?	OÙ ?
BIBLIOTHÈQUE	lundi au samedi	bibliothèque municipale
BODY-KARATÉ	mercredi - 19h à 20h	salle du 3 ^{ème} âge
CIRQUE (petits)	mercredi - 16h à 17h	salle du 3 ^{ème} âge
CIRQUE (grands)	mercredi - 17h à 18h30	salle du 3 ^{ème} âge
DANSE COUNTRY (débutants)	mardi - 20h à 21 h	salle de la mairie
DANSE COUNTRY (intermédiaires)	mardi - 21h à 22h	salle de la mairie
DANSE MODERN-JAZZ (1)	mardi - 17h30 à 19h30 / jeudi - 17h30 à 19h30 / vendredi - 17h à 20h	salle polyvalente (1 ^{er} étage)
DANSE ZUMBA (complet)	mardi - 19h30 à 20h30 / jeudi - 19h30 à 20h30 / vendredi - 20h à 21 h	salle polyvalente (1 ^{er} étage)
DESSIN-PEINTURE (adultes) (2)	lundi - 18h à 21 h	espace Jouvion (RDC)
DESSIN-PEINTURE (adultes)	mardi - 9h30 à 12h30	espace Jouvion (RDC)
DESSIN-PEINTURE (enfants)	mercredi - 10h30 à 12h & 16h30 à 18h	espace Jouvion (RDC)
GYMNASTIQUE DOUCE	mardi - 9h30 à 11h / jeudi - 9h30 à 11h	salle polyvalente (1 ^{er} étage)
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN	lundi - 19h à 20h / mercredi - 18h30 à 20h	salle polyvalente (1 ^{er} étage)
INFORMATIQUE	jeudi - 18h à 20h	espace Jouvion (salle foyer)
GÉOLOGIE (complet)	jeudi - 19h30 à 21h30	espace Joseph BON
POTERIE (adultes)	mardi - 20h à 22h	salle polyvalente (1 ^{er} étage)
SRABBLE	jeudi - 14h15 à 16h15	espace Jouvion (1 ^{er} étage)
SCRAPBOOKING	lundi - 19h30 à 23h	espace Jouvion (salle foyer)
THÉÂTRE (adultes)	mardi - 20h15 à 22h15	espace Jouvion (RDC)
THÉÂTRE (enfants)	mercredi - 15h à 16h30	espace Jouvion (RDC)
YOGA	lundi - 19h à 20h30	salle de sports au sol

(1) : Selon les niveaux / (2) : Nouveau.

Plan manjar e plan viure al pais

Retenez dans vos agendas la date du 1^{er} avril pour la fête du canard; avec un big-bang magnifique de 10 musiciens pour l'apéritif.



Infos de l'ARCLM

Association Randonnées Culture et Loisirs Mervillois

Calendrier des randonnées

RDV parking au carrefour des rues du 8 mai 1945 & de la Brasserie

FÉVRIER 2012						
jeudi 2	13h30	3h	Cologne - départ de la halle	12 km	moyen	S. Epitto, A. Grimard
samedi 4	13h30	3h	Galembroun - départ de l'église	12 km	moyen	M. Santacreu, F. Deyris
mardi 7	13h30	3h	Colomiers - départ centre équestre	12 km	facile	S.Epitto, O. Gabarra
jeudi 9	8h	6h	Boudou - départ Merville journée + pique-nique	12 km	moyen	S. Epitto, B. Cazes
vendredi 10	13h30	2h	Encausse	6 km	très facile	G. Bégue
vacances scolaires du 11 au 26 février						
mardi 28	13h30	3h	Beaupuy - départ château d'eau	12 km	moyen	A. Grimard, F. Deyris
MARS 2012						
jeudi 1	13h30	3h	Launac forêt Pleyssis - départ parking	12 km	facile	F. Deyris, A. Cottet
vendredi 2	13h30	2h	Merville	6 km	très facile	G. Bégue

Contacts

Georges BÉGUÉ
05 61 85 10 67
arclm@dbmail.com

Francis DEYRIS
05 34 52 03 73
francis.deyris@orange.fr

Concert « LA NUIT DU BLUES » du samedi 7 janvier 2012

AWEK et Nicolas CASSAGNEAU n'ont pas déçu le nombreux public venu les découvrir ou les revoir (après leur prestation inoubliable de janvier 2011). Ils ont "mis le feu" à la salle polyvalente de Merville, entraînant des danseurs passionnés par leur rythme. Nicolas nous a émus par quelques « musiques du Monde » dont l'Afrique, rappelant que, dans un temps pas si éloigné de nous, le Blues était le seul moyen pour les esclaves de manifester leurs émotions.

Merci à ces musiciens professionnels de nous avoir fait partager durant cette soirée leur passion pour leur musique. Un grand moment d'échanges culturels.

L'ARCLM souhaite une très bonne année à toutes et à tous.



De gauche à droite :
Stéphane BERTOLINO, Nicolas CASSAGNEAU,
Bernard SELLAM et Olivier TRÉBEL



Au Club Arc-en-ciel



De gauche à droite : Chantal AYGAT – Marie-Louise DELPECH –
Jacqueline FLOUROU – Armand DELPECH – Claudie DESTARAC –
Paulette DUPRAT – Nicole SUDRES – Julien COLTRO
Manquante : Thérèse BONNAFOUS

L'Assemblée Générale du Club Arc en ciel a eu lieu le jeudi 5 janvier 2012 toujours dans la même ambiance et convivialité. Neuf nouveaux adhérents se sont joints à nous et parmi eux une jeune animatrice. Le rapport moral de la secrétaire a été applaudi ainsi que celui de la trésorière qui nous a présenté des comptes satisfaisants. Le président a fait son exposé, remercié les nouveaux venus et les bénévoles qui confectionnent les lots des lotos et belotes et félicité toutes ces bonnes volontés pour leur service les jours de ces manifestations. Un petit changement a eu lieu au sein du bureau après la démission de notre secrétaire et de notre trésorière.

Le bureau se compose donc comme suit :

Présidentes d'honneur: Madame Gabrielle ROUZEAUD et Madame Antonine LODETTI
Président: Armand DELPECH
Vice-Présidente: Nicole SUDRES
Vice-Président: Julien COLTRO
Secrétaire: Claudie DESTARAC
Secrétaire adjointe: Marie-Louise DELPECH
Secrétaire adjoint: Léon BEDEL
Trésorier: Jacqueline FLOUROU
Trésorier adjoint: Thérèse BONNAFOUS

Conseil d'administration :

Chantal AYGAT, Julien BÉGUÉ, Marie-Antoinette CARAVACA, André LÉBÉ, Paulette DUPRAT, Denise PARIS, Pascale RAMPAZZO (animatrice).

Le prochain loto aura lieu le lundi 6 février 2012 à 14h30 et les belotes les mercredis 15 et 29 février à 20h30, salle Joseph BON.

La mounjetado se déroulera le jeudi 8 mars à la salle polyvalente de Merville avec l'Interclub, cette journée est ouverte à tous.

Prix du repas: 18 € avec animation.

Inscriptions: M^{me} Claudine DESTARAC au 05 61 85 11 39 ou M. Armand DELPECH au 05 61 85 02 17 ou le jeudi après-midi, salle du réfectoire à Joseph BON.

Groupe majoritaire

La Majorité municipale au travail

Lorsque les mervilloises et les mervillois nous ont donné leur confiance le 6 novembre 2011, ils l'ont fait car nous avons su rester respectueux des personnes lors de la campagne électorale. Nous sommes aussi restés dignes et réalistes dans nos propositions sans promettre ciel et terre dans les contextes économique et politique que traversent le pays, mais aussi le monde. A l'heure où la France perd sa note d'excellence, que cette situation va impacter les entreprises et les ménages, que les collectivités territoriales vont aussi être touchées car arrimées aux conditions d'emprunts et aux finances de l'État, notre priorité est de travailler pour améliorer les conditions de vie des mervilloises et mervillois.

C'est donc dans cet esprit que nous entrons dans la période de préparation de l'année budgétaire et de vote du budget de la commune. Notre unique ambition est de créer des conditions optimales pour un mieux vivre à Merville. Les élus de la majorité municipale que nous sommes, sont au travail, pour continuer à :

- Améliorer le cadre de vie des mervilloises et mervillois avec des actions concrètes comme le futur aménagement de la rue des Pyrénées,

- Maintenir un niveau de prestations de qualité à destination des populations et notamment de nos enfants. C'est dans ce sens que pour cette année encore, nos centres de loisirs proposent un séjour neige au mois de février pour nos jeunes,
- Réserver un accueil de qualité aux mervilloises et mervillois qui se rendent à la mairie pour leurs démarches,
- Conforter les conditions d'accueil dans nos écoles,
- Assurer à nos associations notre soutien dans leurs actions qui accentuent le dynamisme de la commune,
- ...

Sans esprit polémique, nous nous réservons le droit de répondre sur tous les sujets qui touchent notre commune si nous le jugeons nécessaire.

Nous tenons toutefois à dire que nous ne répondrons à aucune attaque qui vise à nous détourner de nos objectifs. Nous pensons que non seulement les mervilloises et mervillois ne le méritent pas, mais qu'il est légitime qu'ils attendent mieux de leurs élus. Notre travail pendant tout notre mandat sera de valoriser notre commune au service de l'intérêt général.

*Les conseillers municipaux
« Rassembler & Réussir Merville ».*

Groupe minoritaire

Perte d'influence au sein de la Communauté de Communes

2002 Merville fait entendre sa voix au sein de la **Communauté de Communes**, une instance au rôle primordial où il faut être représenté en nombre.

2008, Merville pèse sur les décisions obtenant, grâce à F. BENTANAX, 3 vice-présidences plus un poste au bureau.

2012 Merville perd son influence avec seulement 2 vice-présidents. Les délégués de la nouvelle majorité ne proposent même pas leur candidature au poste Grands Projets laissé libre.

Décision incompréhensible alors que Merville est concernée par la création d'une zone d'activité éco qualifiée de 100 hectares et par la possible implantation d'un pôle nautique.

Merville tombe dans l'anonymat laissant à d'autres le soin de réfléchir et le pouvoir de décider au lieu de continuer à jouer un rôle moteur, force de proposition et d'action. 1^{er} échec de cette majorité. Manque de maîtrise des dossiers? frilosité impardonnable? absence de vision? ces questions méritent d'être posées.

Le groupe de la minorité municipale

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

■ Urgence sécurité Gaz (GrDF) : **0800 47 33 33**

■ Urgence/Dépannage EDF **0810 33 30 81**

■ LA POSTE **05 34 52 95 21**

■ M. le Curé **05 61 82 61 35**

■ Mairie de Merville

• Accueil : **05 62 13 41 00**

mairiemerville31@wanadoo.fr

• Permanence Adjoint : **06 85 55 66 22**

• Service communication : **05 62 13 41 13**

communication.merville31@gmail.com

• Bibliothèque : **05 61 85 67 45**

• Police municipale : **05 62 13 41 16**

• Coordonnateur de la Vie Associative :

05 34 52 98 10 (bureau relais)

05 62 13 41 12 (bureau mairie)

■ SIVU RIVAGE

• Accueil : **05 62 13 40 95**

• Service Emploi/Point Information Jeunesse :

09 65 37 09 93

■ Enfance & Jeunesse

contact@sej-merville.fr

• Secteur Enfance et Animations Sportives :

05 34 52 80 33

• Secteur Jeunesse : **05 61 99 86 95**

• Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des Écoles) tous les lundis soir et mardis matin en période scolaire

• Maison des Jeunes : jeunesse@sej-merville.fr

05 61 99 86 95

• Directeur école maternelle **05 34 52 90 53**

• Directeur école élémentaire **05 34 52 80 30**

• Cantine **05 34 52 80 32**

• Crèche **05 61 85 19 89**

• Déchetterie de CORNEBARRIEU **05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

• Déchetterie de GRENADE **05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

• Caisse d'Allocations Familiales **0820 25 31 10**

• Assistant social

Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**

• ADMR de Grenade **05 61 82 81 12**

• Communauté de Communes

Services techniques **05 61 82 63 74**

Services administratifs **05 61 82 85 55**

• Office de Tourisme **05 61 82 93 85**

État civil

Naissances

• Amaia SAVARY le 27/11/2011

• Leonardo FERREIRA BOTELHO le 12/12/2011

• Alexis LOTTIN le 12/12/2011

• Adèle CHAIGNEAU le 16/12/2011

• Jade FORT le 21/12/2011

• Estelle HOSTAINS le 21/12/2011

• Kalvyn LAHOZ le 21/12/2011

• Baptiste BERAY le 27/12/2011

• Austin EWENS le 28/12/2011

• Jade LAURENT le 29/12/2011

• Tiana GARCIN le 30/12/2011

• Jules SEBILLOTTE le 01/01/2012

Décès

• José SÉRÉ le 26/12/2011

à l'âge de 83 ans

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

La Communauté de Communes Save & Garonne vous propose un service – gratuit – d'enlèvement en porte-à-porte de vos déchets encombrants. Cette collecte se fait sur rendez-vous et concerne uniquement les déchets « trop encombrants » difficiles à transporter dans un véhicule ordinaire.

Jours d'enlèvements :

Le 15 février, le 21 mars, le 18 avril et le 16 mai

Pour tout renseignement :

concernant ce service, appeler le service technique de la Communauté de Communes au : 05 61 82 63 74.

Horaires d'ouverture des déchetteries :

GRENADE (tél. : 05 61 82 35 03)

• Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

• Dimanche : 9h - 12h et 13h - 17h

• Fermée le mardi et les jours fériés

CORNEBARRIEU (tél. : 05 61 85 89 73)

• Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

10h - 12h et 13h30 - 18h

• Samedi et dimanche :

10h - 18h (sans interruption)

• Fermée le jeudi et les jours fériés

RAPPEL

Horaires d'ouverture de la mairie

• Lundi, mercredi et jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h

• Mardi, vendredi et samedi : 9h - 12h

Vous pouvez nous contacter par :

Téléphone : 05 62 13 41 00

Courrier : place du 11 novembre - 31330 Merville

Mail : mairiemerville31@wanadoo.fr

PHARMACIES DE GARDE* Février 2012

Dim 5 RAFFIN / GRAND SUD

Route de Toulouse
31330 GRENADE
05 61 21 72 30

Dim 12 BERNON-FERRER

23, rue Gambetta
31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Dim 19 COMBES

15, rue du 8 mai 1945
31330 MERVILLE
05 61 85 00 52

Dim 26 DARNES

139 bis, route de Seilh
31840 AUSSONNE
05 61 85 10 03

Pendant la semaine à partir de 20 h jusqu'à 8 h, se rendre à :

La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél. : 05 61 62 38 05

 SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA HAUTE GARONNE



Dentiste de garde le dimanche : 05 61 54 80 80



Nous vous donnons rendez-vous sur :
www.merville31.fr

Directeur de la publication : Bernard TAGNÈRES, Maire de Merville • **Comité de rédaction :** commission Communication, mairie de Merville

RAPPEL : aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

Conception graphique et impression : Ogham-Delort 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001



INFORMATION
JEUNESSE



PASSEZ AU PIJ,
**SKIEZ
MOINS CHER !**

AX 3 DOMAINES
PEYRAGUDES
SAINT LARY
LUCHON SUPERBAGNERES
GUZET

FORFAITS DE SKI
A TARIF REDUIT
TOUTE LA SAISON

FINIE LA FILE
D'ATTENTE AUX
CAISSES

Venez vite acheter vos forfaits de ski au PIJ pour trouver...

Des forfaits non datés,
valables toute la saison,
moins chers qu'en station...

Des forfaits « mains libres »

+ Forfait en poche, partez skier directement !



SIVU RIVAGE



Launac - Merville - Montaigut / Save

POINT INFORMATION JEUNESSE DU SIVU RIVAGE

Renseignements : 09.65.370.993

sivurivage.pij@hotmail.fr



L'Autan et l'Harmattan
Amitié Merville Peuples du Monde

APEROCULTUREL
« Témoins d'ici »

Léon, André et leurs amis de l'association
Un siècle de vie à Merville
nous raconteront cette période sombre
de l'histoire.

Venez apporter votre témoignage
ou écouter leurs histoires.

Nous apportons les glaçons
pour le verre de l'amitié !

Merville sous l'Occupation

Chroniques des années 1939 à 1945

Merville - Salle du 3^{ème} âge
lundi 27 février 2012

Entrée libre - Chapeau

De 19h30 à 21h

Verre de l'amitié offert